

Accords fiscaux—Loi

Le président suppléant (M. Charest): Nous allons passer maintenant aux questions et observations. Je m'apprêtais à le dire avant que l'on n'entame l'autre débat. La parole est à la députée de Mount Royal (M^{me} Finestone).

Mme Finestone: Monsieur le Président, les propos de mon collègue m'ont vivement intéressée, surtout lorsqu'il a cité le juge en chef, Brian Dickson qui a dit aussi que pour beaucoup de gens l'enseignement est trop important pour en confier le soin uniquement aux éducateurs. Il a même ajouté qu'il est également vrai qu'il est trop important pour le laisser à des ministres des finances.

Les électeurs ont donné au parti qu'ils ont porté au pouvoir un mandat qui l'oblige à mettre au point une politique qui témoigne de ses engagements et de ses préoccupations. Je rappelle à mon collègue, le ministre des Finances (M. Wilson) que, à la réunion des candidats conservateurs du Québec tenue à Sherbrooke, le 26 juillet 1984, son parti a notamment fait la promesse suivante:

... respecter l'obligation du gouvernement fédéral de financer les soins de santé provinciaux par le financement des programmes établis, et de mettre à la disposition des provinces des fonds supplémentaires, selon la formule du partage des frais, pour la mise sur pied ou l'amélioration des programmes jugés les plus susceptibles de relever le niveau général de santé et de limiter les coûts à long terme. Ces programmes seront choisis à l'issue d'une conférence nationale des ministres de la santé et des spécialistes des soins de santé.

Le Parti conservateur a fait beaucoup d'autres promesses. L'une d'elles était de porter les dépenses pour la recherche et le développement 2.5 p. 100 du PNB. Elle était exprimée comme suit:

Notre engagement en faveur de la recherche et du développement est un élément fondamental de l'ensemble de nos programmes de développement économique et social. Nous nous engageons à doubler le budget de recherche et de développement du Canada en le faisant passer à 2.5 p. 100 du PNB.

Peut-être y a-t-il eu mésentente, absence de volonté réelle, ou peut-être d'autres facteurs sont-ils entrés en jeu. Le ministre semble tout occupé à faire porter le déficit fédéral par d'autres personnes et d'autres intérêts au sein de notre société. Mon honorable ami a lu les préoccupations exprimées par la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Ontario et le Québec. Lorsque j'ai porté la question à l'attention de la Chambre, les députés du Québec m'ont affirmé que le ministre des Finances de leur province ne comprenait pas ce qui se passait. Quelque chose me dit qu'il a très bien compris.

M. Hamel, président de la Chambre de commerce du Canada, a dit que le monde des affaires craignait de plus en plus que les coupures dans le financement de l'enseignement post-secondaire n'empêchent les universités de satisfaire à la demande de recherche et de développement et même de fournir la formation de base qui peut ensuite être transmise aux entreprises afin de les rendre concurrentielles dans un monde de plus en plus compétitif. M. Anderson, président de l'Association canadienne des professeurs d'université, a dit ceci:

Les coupures budgétaires proposées par le gouvernement fédéral dans le domaine de l'enseignement post-secondaire pourraient mettre les études universitaires en dehors de la portée de bien des étudiants...

Le Canada est supposément un pays où tous sont traités de la même façon et avec justice. Qu'est-il arrivé à toutes les belles promesses à propos de l'équité, de la consultation, et ainsi de suite?

Donald Savage, président de l'ACPU, a dit que le résultat sera un enseignement de mauvaise qualité. M. Shapiro, président de la Fédération canadienne des sciences sociales, a dit ceci:

Les pourparlers sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis constituent un excellent exemple de l'importance d'avoir un public instruit et une identité nationale forte pour «préserver notre souveraineté»...

A mon avis, les députés d'en face devraient y réfléchir. Si le gouvernement reconnaissait ce principe fondamental, c'est-à-dire que les Canadiens aiment être des Canadiens et qu'ils ne veulent pas devenir le 51^e État des États-Unis, il consacrerait peut-être plus d'argent à l'enseignement post-secondaire, à la recherche et au développement et au financement de nos services de santé puisque nous attachons tous énormément d'importance à ces choses qui nous distinguent des Américains. Mon honorable collègue peut-il nous dire ce qu'il en pense?

M. Rompkey: Avec plaisir, monsieur le Président. A mon avis, c'est l'une des plus importantes questions dont nous pourrions discuter à la Chambre. Ma collègue l'a dit mieux que je ne pourrais le faire moi-même. Elle a cité les avis d'un nombre croissant d'experts de tout le Canada sur ce qui est en train d'arriver. Elle a parlé de la maturité atteinte par le Canada à l'heure actuelle. Nous entrons dans une ère où nous devons livrer concurrence dans un monde de plus en plus restreint et compétitif. Le gouvernement du Canada nous dit qu'il veut libéraliser le commerce pour que les entreprises bien établies au Canada puissent rivaliser d'égaux à égaux avec celles des États-Unis. De notre côté, nous affirmons que nous devons rivaliser multilatéralement et d'égal à égal avec tous les pays du monde.

Des auteurs hautement respectés ont dit que le Canada est en train de parvenir à maturité dans les années 1980 et 1990. Nous sommes en train de perdre notre sentiment d'infériorité et de sortir de l'ombre des États-Unis. Nous sommes en train de devenir une nation mûre avec des entreprises mûres qui peuvent livrer concurrence partout dans le monde. La population d'une nation adulte doit cependant être instruite et éveillée pour tirer parti des perspectives qui s'ouvrent devant elle. Il est impossible d'avoir une stratégie commerciale, financière ou industrielle sans une stratégie en éducation. Elles vont ensemble. Le Canada n'a pas de stratégie en éducation. En même temps que le gouvernement du Canada parle de commerce, de stratégie industrielle et de création d'emplois, il coupe les fonds dont nos jeunes ont besoin pour être en mesure d'occuper ces emplois et de concurrencer les gens des autres pays du monde.

Il n'y a pas de comparaison entre notre politique en matière d'enseignement et celle du Japon ou de l'Allemagne de l'Ouest. Ma collègue a parfaitement raison de dire qu'il faut un engagement envers l'enseignement postsecondaire. Cet engagement n'existe pas en ce moment. Elle dit que même les députés ministériels de l'arrière-ban parlent de l'obligation qu'a le gouvernement de s'engager envers la recherche et le développement et l'enseignement postsecondaire.

● (1250)

Je répète une fois de plus au gouvernement qu'il doit revenir sur sa position. Pour l'amour du ciel, si vous devez réduire le déficit, et vous le devez, ne le faites pas au détriment des jeunes. Ne faites pas retomber la charge sur eux. Donnez-leur la chance de se porter candidats aux emplois dont vous annoncez